Le chauffeur, qui est le frère du machiniste, a été grièvement brûlé par l'échappement de la vapeur; il est en ce moment à toute extrémité.

Nous pouvons encore citer parmi les personnes blessées une dame Bourgeois dont les parents habitent Roubaix : cette dame, enceinte de huit mois, a eu la jambe demise et a reçu, en outre, une forte contusion au côte. Elle a pu être transportée à Lille.

Les premiers secours ont été organisés par M. Pollet, chef de station, qui a fait preuve, en cette circonstance, de beaucoup de sang-froid et d'énergie. Il a télégraphié aussitôt à Ath, à Tournai et à Bruxelles pour demander des médecins.

Le train de secours est arrivé environ une heure après l'accident. En attendant, les habitants de Bassily se sont portés à la station et ont bravement fait leur devoir pour dégager les morts et les blessés.

Plusieurs hauts fonctionnaires de l'administration du chemin de fer, MM. Belpaire, Gobert et Schaar, sont arrivés sur les lieux.

Toute la nuit, des brigades d'ouvriers du chemin de fer, expédiées de Bruxelles, Ath et Tournai, ont travaillé au déblaiement de la voie.

Le travail n'a été terminé que dimanche soir.

D'après un témoin oculaire, rarement on a vu un spectacle semblable à celui qu'offraient les débris de la machine et des voitures. Les deux voitures de première classe sont déchiquetées. Il n'en reste que des feuilles; les ferrures sont tordues; les voitures de troisième classe qui suivaient les premières sont entrées l'une dans l'autre comme un tiroir dans un meuble. On distinguait le numéro d'une voiture dans l'autre.

Un de nos confrères a raconté que M. le comte de La Grange, de Cobrieux, avait eu les deux jambes coupées. Nous croyons que cette nouvelle est inexacte et qu'on a confondu M. de La Grange avec M. le baron d'Ogimont, une des victimes de l'accident.

Logogriphe

Lecteur, si tu m'ôtes la tête,
Je charme les hôtes des bois,
De l'Enfer je fais la conquête,
Et tout rend hommage à ma voix.
Avec ma tête, dans la Fable,
Ministre d'un des premiers Dieux.
Je tiens de lui le pouvoir ineffable
De te plonger, quand je le veux,
Dans un calme délicieux.

La Charade d'hier, est : *Mer-cure.*

CHOSES ET AUTRES

Par une matinée de verglas, un sergent de ville explique à des boutiquiers qu'ils doivent aider la circulation publique.

— Rien de plus facile, dit l'agent, le serrurier jette de la limaille de fer; le boulanger, des résidus de braise: le cafetier, du sable jaune; le menuisier, de la sciure, enfin, quelque chose en rapport avec leur industrie.

— Et le banquier ou le changeur, que jetteront-ils ?

— Ils pourront jeter de la monnaie... mais la loi ne les y oblige pas !...

* * *

C'était le 5 janvier.

Un délégué rentre chez lui à onze heures du soir. Il est couvert de sueur; ses vêtements sont en lambeaux; son chapeau est défoncé et il a, au-dessous de l'œil gauche, une large tache noire.

— Eh ! mon Dieu, d'où viens-tu ainsi et avec une pareille figure ? s'écrie sa femme en le voyant.

— Moi, réplique-t-il avec un sourire plein de joie et d'orgueil, je viens d'avoir une discussion avec un républicain modéré !

* * *

Un journal allemand fait le récit d'une amusante anecdote, dont M. de Warnstedt président de police à Stettin, fut le héros, il y a quelques années.

M. de Warnstedt avait défendu à un prestidigitateur, du nom de Bellachini, de donner des représentations dans la ville.

Quelque temps après, le même président se trouvait à Midroy, à table d'hôte à côté d'un riche hobereau poméranien qui, vers la fin du dîner, devint tout à coup inquiet et après avoir fouillé toutes ses poches annonça qu'on venait de lui voler sa montre.

De sa voix la plus rogue, M. de Warnstedt ordonna que les portes fussent fermées et que tout le monde eût à retourner ses poches.

On obéit.

La montre ne se retrouve pas; machinalement, le président de police fouille également dans sa poche, et qu'est-ce qu'il en retire ? l'objet recherché.

Embarras général.

Alors un monsieur s'approche de lui et lui dit en souriant :

— Excusez cette petite vengeance. Je m'appelle Bellachini.

NOUVELLES DU RAITH

Paris, 20 janvier.

L'amiral Touchard est mort.

L'amiral Touchard était né en 1810. A seize ans, il entra dans la marine, devint successivement aspirant en 1827, enseigne en 1832, lieutenant de vaisseau en 1839 et fut pendant quelque temps aide-de-camp du prince de Joinville. Promu capitaine de corvette en 1844, capitaine de vaisseau en 1850, contre-amiral en 1859, il commanda deux ans plus tard la station navale du Levant.

En 1864, M. Touchard fut chargé de présider la commission d'artillerie instituée au ministère de la marine, et, cette année, il devint membre en titre du conseil de l'Amirauté, puis vice-amiral.

Depuis lors, le vice-amiral Touchard a été président de la commission de perfectionnement de l'école Navale, puis du conseil des travaux de la marine et commandant en chef de l'escadre cuirassée d'évolution dans la Méditerranée (1874 1875)

Il était grand'croix de la Légion d'Honneur.

L'amiral Touchard fut élu député dans le 8e arrondissement le 14 octobre 1877.

Versailles, 20 janvier, 2 h. 30.

Foule considérable aux portes de la Chambre.

Depuis une heure les tribunes sont combles.

On s'attends à une séance orageuse.

Les ministres se sont réunis à onze heures pour discuter les réponses aux discours de MM. Floquet et consorts.

La droite royaliste s'est réunie hier et a décidé en principe, de ne pas intervenir dans le débat et de s'abstenir.

Versailles, 20 janvier, 6 heures.

Pendant la suspension de la séance, les ministres ont eu une conférence avec les chefs du centre gauche et de la gauche et se sont mis d'accord sur la rédaction d'un ordre du jour motivé, qui semble devoir rallier la majorité. La détente des esprits paraît complète.

Berlin, 20 janvier.

D'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, l'office sanitaire de l'Empire prépare, par suite de la continuation de l'épidémie dans le midi de la Russie, les mesures qu'il serait nécessaire de prendre si la peste se propageait davantage dans la direction de l'Allemagne. Comme le gouvernement allemand désire donner à ces mesures la plus grande efficacité possible, en les prenant de concert avec l'Autriche, le Chancelier de l'Empire a chargé le conseiller intime du gouvernement de Finkelburg de se rendre à Vienne pour s'entendre avec les autorités sanitaires autrichiennes.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret portant promotions dans l'arme de la cavalerie.

Arrêté du ministre de l'instruction publique relatif au programme des épreuves préparatoires à subir par les candidats à l'agrégation de l'enseignement secondaire spécial ; — arrêté relatif à l'organisation des exercices pratiques à la faculté de médecine de Montpellier.

Récompenses pour faits de sauvetage décernées par le ministre de la marine.

La presse et la séance d'hier

Nous allons selon notre habitude, résumer les différentes appréciations des journaux du matin sur la journée d'hier.

« M. Dufaure, disent les *Débats*, n'a pas parlé beaucoup plus d'un quart d'heure, mais il a dit exactement ce qu'il devait dire. Il est resté fidèle à lui-même, à son caractère, à ses antécédens; et il s'est trouvé d'accord avec la chambre et avec le pays. En acceptant l'ordre du jour proposé par M. Jules Ferry, il a pris un engagement et il le tiendra, personne n'en doute. Ajoutons que le discours de M. le président du conseil donne à tous les fonctionnaires de la République des avertissements qu'un trop grand nombre a besoin de méditer. Il faut afficher ce discours dans toutes les communes, car ce n'est pas seulement à la chambre qu'il s'adresse, et ce n'est pas seulement la confiance de la chambre qu'il assure à notre gouvernement raffermi. »

D'après la *République française* :

« Il n'y a véritablement ni vainqueurs ni vaincus. La Chambre et le ministère restent toujours en face l'un de l'autre, dans la même attitude, avec les mêmes sentiments. Il y a des promesses du côté du gouvernement, et, du côté de la Chambre, il y a des exigences. La situation ne nous semble pas modifiée.

» Et que l'on ne s'y trompe pas ! c'est la majorité tout entière de la Chambre, la majorité qui se compose des quatre groupes; c'est cette majorité-là et non une autre qui va suivre le cabinet dans ses actes, qui va les examiner, les mesurer, les compter, les peser, qui va se montrer ardente, impérieuse dans ses réclamations. L'union n'est pas rompue : cette rupture est impossible, parce que le pays ne la comprend ni ne la veut.

» Vous avez demandé le temps et les moyens d'agir avec plus de décision que dans le passé. Eh bien ! soit. Agissez vite et bien : c'est pour vous, n'en doutez pas, une question de vie ou de mort. »

—

L'événement écrit M. About dans le *XIXe Siècle* a dépassé nos espérances. Une majorité sincèrement démocratique et sérieusement politique a maintenu et consolidé par son vote le cabinet tout entier, depuis M. Dufaure, le grand modérateur des modérés, jusqu'à notre vaillant ami M. Lepère, membre de l'Union républicaine. Nous n'attendions pas tant d'une assemblée émue, passionnée et quelque peu désorientée.

« Succès oblige, aussi bien que noblesse ajoute M. About, et nous sommes certains que l'heureux cabinet Dufaure, même après le regain de confiance que le Sénat s'apprête à lui prodiguer aujourd'hui, travaillera bientôt à contenter la bonne et patiente nation française. »

—

« La Chambre a rempli son devoir dit le *Siècle* Au cabinet maintenant d'accomplir le sien. Sa durée est dans ses mains.

« Qu'il entre donc résolument dans la voie qui lui est tracée par le pays, par les représentants de la nation, par ses amis les plus sincères et les plus éclairés. »

—

A en croire le *Rappel*. « La majorité réfléchira. Elle a encore une fois failli : C'est son péché mignon On pourrait lui demander si, jusqu'ici, elle a eu à regretter ses excès d'énergie ou ses excès de faiblesse. »

—

L'*Evènement* appelle la victoire du ministère une victoire à la Pyrrhus. « Encore une journée comme celle du 20 janvier, et le cabinet tombera pour ne plus se relever. Il a été blessé ; il a du plomb dans l'aile ; et il n'ira pas loin. Question non de mois mais de semaines, mais de jours peut-être ! »

—

« En réalité remarque le *Voltaire* ce ne sont pas les 168 qui sont battus, mais bien les ministres, qui, pour sauver leurs portefeuilles, ont dû se soumettre, et accepter un ordre du jour qui les fera tomber par 350 voix de majorité s'ils en retardent d'un seul jour l'application. »

—

Pour la *Lanterne* :

« Le ministère a fait une chute, mais il n'en est pas mort. Pour n'avoir pas à prendre sa succession, M. Gambetta l'a laissé vivre. »

» La force gouvernementale était hier dans la Chambre ; elle en est peut-être sortie à cette heure ; elle sera peut-être demain dans le Sénat. »

—

« C'est fini dit la *Marseillaise*, oui pour aujourd'hui, pour demain encore peut-être, — mais avant peu tout sera à recommencer, car le cabinet Dufaure, n'est et ne peut-être qu'un ministère provisoire. »

—

Aux yeux de la *Révolution Française*. « un fait est dès aujourd'hui à retenir : il n'y a plus à compter sur la majorité républicaine de la Chambre. »

—

Au dire du *Soleil* : « un fait important se dégage de la séance du 20 janvier c'est qu'il y a en cette fois, sur une question de premier ordre, sur une question de conduite, sur une question de cabinet, une scission officielle dans la gauche.

» Il y a là le germe de luttes parlementaires futures depuis longtemps prévues et prédites, entre les vainqueurs du 20 février, du 14 octobre et du 5 janvier. »

—

D'après le *Paris-Journal*, la journée d'hier « n'est pas une victoire pour les conservateurs, c'est une victoire pour la logique et pour le gouvernement parlementaire.

» Si les droites l'avaient voulu, remarque ensuite le journal, le ministère serait par terre et la république victorieuse singulièrement compromise dès le lendemain même de sa victoire. »

—

Le *Figaro* pense qu'après la victoire d'hier « de très graves questions restent en suspens, notamment celle des grands commandements militaires et le procès des ministres du 16 mai. Mais enfin nous avons vu poindre hier dans la Chambre après la furie maladroite des invalidations, une majorité raisonnable et politique qu'il ne faut pas décourager. »

—

Pour le *Gaulois* « la victoire d'hier, est une victoire à la Pyrrhus, et la lutte recommencera demain. La crise n'est pas terminée : elle se prolonge. »

—

« Le dénouement de cette journée, observe le *Constitutionnel*, satisfera certainement tout ce que le pays compte d'esprits modérés, de gens qui ne veulent que la tranquilité et le travail, et, à qui demeurent étrangères les rancunes et les convoitises des politiciens de profession.

—

Le conseil supérieur des prisons a ouvert lundi au ministère de l'intérieur sa session de janvier. En l'absence du ministre, le conseil était présidé par M. Béranger, sénateur, vice-président, assisté des secrétaires MM. d'Haussonville et Fernand Desportes.

Après la lecture d'un rapport de M. Chappuis, directeur de l'administration pénitentiaire, sur l'exécution progressive de la loi du 5 juin 1875, relative à l'introduction de l'emprisonnement individuel dans les prisons départementales, M. le président Bérenger a exposé les questions qui étaient soumises aux délibérations du conseil.

La prochaine séance a été fixée au lundi 27 janvier.

—

Le vapeur de la Compagnie transatlantique l'*Amérique* est entré, ce matin, 20 janvier, à 6 heures, dans le port de New York. On sait que ce navire compte parmi ses passagers M. Léon Chotteau qui va visiter de nouveau les grands centres de commerce de l'Amérique, en vue de propager le projet de traité franco-américain.

Petite bourse du 20 janvier 1879 profession. »

Amortissable 79.80 3 0/0 76.87—95 5 0/0 113.65 75—67—75 — Italien 74.30—35 — Chem. égyp. 360. — Egypte 251.87. — Bque. ottom. 468.12. — Florin 64 3/8 1/2. — Russe 85 7/8—86 3/16. — Hongrois 71 13/16—72 1/16.

Marché très animé — Hausse. —

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Calcutta, 18 janvier.

(*Officiel*) : Un vif mécontentement continue de régner parmi l'armée afghane, un régiment complet de cavalerie a déserté à Caboul.

Le général Roberts est revenu à Motum, la population civile a pris l'engagement de rester calme.

On signale de nouveaux rassemblements de Mongols.

Le major Sandeman a conclu un arrangement avec les chefs des Achakzais; ces derniers ont fait leur soumission.

Des tribus de la montagne concentrent de nouveau leurs forces, pour attaquer la position de Tauk; mais, des travaux considérables ont été exécutés autour de cette position qui est parfaitement en état de se défendre.

Semlin, 20 janvier.

Le lieutenant colonel Gola a été assassiné à Troi, près de Plewna, il portait sur lui une somme de 7,000 francs.

M. Magnetich, président de la Cour suprême des comptes, a été envoyé en mission diplomatique spéciale à Sofia, par le prince Milan.

Le secrétaire du ministère des affaires étrangères, M. Simio, a été nommé ministre résidant de Serbie, à Cettigne.

Madrid, 20 janvier.

Après une réclamation contre la trop grande cherté du gaz à Madrid les consommateurs ont obtenu de la compagnie qui a le monopole de la fabrication, une réduction du tarif à partir d'avril prochain.

DERNIERE HEURE

Paris, 21 janvier, soir.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Un mouvement administratif important est préparé au ministère de l'Intérieur et paraîtra vendredi à l'*Officiel*.

LE BUDGET

Le ministre des Finances déposera jeudi, sur le bureau de la Chambre, le projet de budget pour l'exercice courant.

L'AMNISTIE

L'extrême-gauche de la Chambre rédige un projet de loi sur l'amnistie qui sera déposé très-prochainement.

LE SÉNAT ET LE MINISTÈRE

Sur l'avis du gouvernement, le Sénat a renoncé à fortifier le ministère en lui accordant un vote de confiance.

SÉNAT

Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*.

Séance du 21 janvier 1879.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

MODIFICATION AU RÈGLEMENT DU SÉNAT

M. Berthauldt développe une proposition de modification au réglement du Sénat; il demande le maintien des commissions nommées avant le mois de janvier et la possibilité pour elles de se réunir à Paris ou à Versailles, à leur convenance.

L'orateur s'appuie sur la nécessité de hâter les travaux.

L'urgence est demandée.

VÉRIFICATION DES POUVOIRS

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

M. LEROYER dit que M. de Belcastel a annoncé une protestation contre les élections de la Haute-Garonne. Cette protestation arrivera demain. Le bureau l'attend pour statuer.

M. MAGNIER dit que le bureau n'a pas encore statué sur l'élection de M. Gavardie qui a donné lieu à des réclamations.

Aucun rapport n'étant prêt, le Sénat revient à

LA PROPOSITON BERTHAUT.

L'urgence est déclarée.

L'urgence est aussi déclarée sur une proposition de M. Paris, analogue à celle de M. Bertaud, et qui est renvoyée à la même commission.

LA COMMISSION DU BUDGET

M. PELLETAN demande que la commission du budget soit nommée vendredi, le ministre des finances ayant l'intention de déposer le budget à la prochaine séance.

M. LÉON SAY, ministre des finances, dit qu'il déposera le budget, d'abord, à la Chambre des députés.

Le ministre ne voit pas d'inconvénient à la nomination préalable de la commission du budget.

L'incident est clos.

LA PROCHAINE SÉANCE

Le Sénat décide que la prochaine séance est fixée à vendredi.

La séance est levée à trois heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*

Séance du 21 janvier.

Présidence de M. BETHMOND, vice-président.

DÉMISSION DE TROIS DÉPUTÉS.

M. LE PRÉSIDENT annonce que MM. Faye, Robert Massy, Chavassieu, élus sénateurs, donnent leur démission de députés.

LETTRE DE L'AMIRAL TOUCHARD.

M. LE PRÉSIDENT prononce l'éloge funèbre de M. l'amiral Touchard, député de la Seine; il dit que quelques jours avant sa mort l'amiral adressait au président de la Chambre une lettre où il faisait ses adieux à ses collègues et exprimait ses vœux pour le bonheur et la prospérité de la France. (Applaudissements.)

PROPOSITIONS DE LOIS

Diverses propositions de lois sont déposées.

LA PRESTATION EN NATURE

Après diverses prises en considération, la Chambre commence la discussion du projet de loi abolissant la prestation en nature et modifiant la répartition des voies de communication.

Le projet est soutenu par M. GIRAULT.

Il est combattu par M. BASTIDE

M. DE MARCÈRE, ministre de l'intérieur, dit qu'il n'y a aucun intérêt à prendre la proposition en considération, parce qu'une commission extra-parlementaire est actuellement saisie des questions de vicinalité.

M. LOROIS combat et M. DRÉO soutient la proposition.

La prise en considération est repoussée.

LE BUDGET

LE MINISTRE DES FINANCES annonce qu'il déposera le budget jeudi ou vendredi.

ENCORE UNE DÉMISSION

M. LE PRÉSIDENT annonce que M. Cherpin, élu sénateur, donne sa démission de député.

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Cts pr.	Cts du 21 janv.
Courcelles-L.	650 »	»»» » »»» »
Crespin-lez A	80 »	»»» » »»» »
Marly .. .	298 »	»»» » »»» »
Annœulin-D.	20 »	»»» » »»» »
St-Aldegonde	»»» »	»»» » »»» »

COURS des SUCRES et du 3/6 du 21 janv.

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.50 25	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.56 25	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	146 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.52 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» courant.	.57 50	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible..	.58 50	.. ..	59 ..	58 53
» A livrer 4 premiers..	.58 50	.. ..	.. ..	..
» » 4 janvier....	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.....	.59 50	.. ..	59 .	58 50
» » 4 derniers...	.59 .	.. ..	.. ..	.. ..
» » 3 prochain..	.58 .	.. ..	.. ..	.. ..

21 jan.	Huiles l'hectolitre	Graine l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	76 76 25	21 .. 23 ..	16 . 18 ..
Colza épurée	82 .. 82 25	.. ..	.. ..
Œillette b. g.	.. ..	29	21 .. .. ..
Lin g. pays	64	21 50 24 ..	29 . 30 ..
Lin g. étran.	61	20 50 22 ..	23 .. 26 50
Caméline	. .. .	18 .. 20 .	17 .. 18 ..
Chanvre	.. ..	15 .. 16 ..	15 .. 15 50

PARIS, 21 janvier. — Dépêche de 2 heures.

Colza courant	82 50	4 premiers	»» »»
Février	82 50	Suc. 88° d., 10/13	51 25
Mars-avril	82 75	» 7/9 disp.	57 25
4 de mai	83 25	» bl. n°3 cour.	60 40
Lin courant	67 50	4 de mai	62 25
Février	67 25	Farines 8 m., c.	59 50
4 de mai	69 75	Février	59 25
Spiritueux cour.	60 75	4 de mars	59 75
Février	60 50	Marque Darblay	60 »»

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000)
PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA «BOURSE»
11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 20 Janvier 1879

Les rentes françaises avaient été plus faibles hier, sur les inquiétudes causées par l'incident parlementaire.

Les débats aujourd'hui n'étaient pas meilleurs ; cependant, dans la seconde moitié de la Bourse, les cours se sont relevés au niveau de samedi sur le bruit de la remise de la discussion.

Le 3 % fait 76 50 ; le 5 % 113.27.

Le 3 % amortissable 79.30.

Les fonds Etrangers sont bien tenus.

Les obligations de l'Ile de Cuba sons demandées d'une manière assez suivie depuis quelque temps.

On cherchait naturellement à augmenter son revenu en plaçant dans son portefeuille, à côté des grandes valeurs qui ne rapportent plus guère que 4 %. quelques titres d'Emprunts étrangers à intérêts plus élevés de façon à conserver une revenu moyen de 5 % à ses capitaux.

Les obligations de Cuba qui donnent 7 %, aux prix actuels, répondent à ce besoin et sont spécialement choisies aujourd'hui.

RENSEIGNEMENTS. — *Obligations de Paris 1871. — Tirage du 20 janvier.* — Le n° 758.013 a gagné 100.000 francs ; les nos 546 718 et 1.042 374 chacun 50.000 francs. Les nos 948.996 — 462 184 — 1.116.126 — 430.059 — 161 576 — 1.149 970 — 796.367 — 1.161 056 — 29511 et 798.484 chacun 10.000 fr.

Obligations communales 5 0/0 du Crédit Foncier de France. — A partir d'aujourd'hui, 20 janvier 1879, les obligations foncières au porteur, 5 % entièrement libérées du Crédit Foncier, sont admises aux négociations officielles au comptant et à terme.

SOCIÉTÉ ANONYME DES

MINES DE DIÉLETTE

Près de CHERBOURG (Manche)

Capital-Actions 3,000,000 de francs

ÉMISSION DE

1,500 Obligations de 400 francs 6 o/o

Remboursables en 45 années, à partir du 31 décembre 1880

INTÉRÊTS : 24 FR. PAR AN

payables par semestre les 1er juillet et 1er janvier.

Le premier coupon est payable le 1er juillet prochain.

La Société de Diélette n'ayant contracté aucune dette antérieure, ces obligations sont donc *garanties par tout l'actif social.* La masse de minerai de fer des Mines de Diélette est évaluée à 96 millions de tonnes.

PRIX D'ÉMISSION : 385 FRANCS

PAYABLES COMME SUIT

50 francs en souscrivant;
35 » à la répartition;
100 » le 1er mars 1879;
100 » le 1er avril 1879;
100 » le 1er mai 1879.

385 francs.

Les Obligations libérées à la répartition seront délivrées à 382 fr 50, ce qui représente un revenu de 6 1/4 %, sans compter la prime d'amortissement.

Les titres définitifs seront immédiatement délivrés.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Les Lundi 27 et Mardi 28 Janvier 1879

A Paris : Au siége social, 51, rue de Provence; à la *Caisse Vivienne*, 45, rue Vivienne.

Adresser les fonds, mandats, chèques, coupons ou valeurs de Bourse, au directeur de la *Caisse Vivienne*, 45, rue Vivienne, à Paris.

On peut souscrire dès à présent par correspondance. 17812—1843

Comptoir des Fonds Publics

A. MAIRE et H. BLUM

176, Rue du Collége, à Roubaix

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant *et à* Terme; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, sans Commission.

Afin d'offrir toutes facilités de garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main. *Espèces contre Titres.*

Arbitrages. Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages. Souscriptions sans frais à tous les emprunts, encaissement gratuit de tous les Coupons. 15

VENDEURS DE JOURNAUX

On demande des jeunes gens de quatorze à seize ans pour vendre le *Journal de Roubaix* sur certains points de la ville. Il faut qu'ils soient Français. — S'adresser au Bureau du journal, rue Neuve, 17.

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 22 Janvier 1879

— 181 —

Les Millions du Trappeur

GRAND ROMAN D'AVENTURES

PAR LOUIS NOIR

DEUXIÈME EPISODE

LE ROI DES AVENTURIERS

PREMIÈRE PARTIE

LE CHEF INCONNU

CHAPITRE XXXVII

A côté du bonheur.

On sait que les soins réclament les adolescentes de quatorze ans à dix-sept.

Le père était un Vénitien, un avocat comme Mantn.

Il avait eu l'imprudence de se mêler aux conspirations de 1848 et au soulèvement de 1849.

On l'avait exilé.

Il avait quitté Venise avec les siens, et il avait vécu à Trieste.

Puis il était venu en Californie en 1852 pour s'y faire mineur.

Après bien des déboires, il avait eu cette intelligence de profiter d'un petit gain pour acheter de la terre et se faire jardinier au milieu des Dalmates.

Tant qu'il avait vécu, malgré la sourde hostilité de ceux-ci, il avait suffi aux besoins de sa famille.

Il était mort depuis deux ans !...

Or, louer les bras de quelqu'un pour cultiver le jardin qu'il laissait, il n'y fallait point songer.

La terre se vendant à très-bon marché, se donnant presque, quiconque en veut en a ; on préfère donc cultiver son champ que celui d'autrui, quand on se résigne à bêcher.

Que faire ?

Dona Marchese, la veuve, avait fait le possible.

Mais quoi, en somme ?

Une femme, âgée déjà, minée par le désespoir, sans force, élevée à la ville, ne peut pas grand'chose quand il s'agit de culture maraîchère.

L'enfant, fort délicate, pouvait encore moins.

Puis des malades étaient venues pour toutes deux.

Et les médecins (quels médecins !, les remèdes (quels pharmaciens !) se payaient si cher à San-Francisco !

Enfin, avec le dollar de M. Balouzet la pauvre veuve allait, disait-elle, pouvoir acheter un remède excellent, qui faisait grand bien à Juanita, mais que deux fois seulement elle avait eu lui donner.

M. Balouzet était un brave homme, un très-brave homme.

Il pria discrètement la vieille dame de se débarrasser de ses fleurs et de venir le rejoindre dans une grande rue un peu éloignée de là.

L'Italienne vint bientôt le rejoindre.

Il était devant la maison d'un pharmacien français, exilé de 1852.

Il était médecin dans une certaine mesure, et il avait surtout une remarquable expérience chirurgicale.

Il avait bien réussi à San-Francisco, surtout parmi les mineurs et les trappeurs ; on avait confiance en lui.

M. Balouzet s'était fait enlever par ce pharmacien une verrue gênante sur le nez produite par un tiquet, autrement dit poux de bois ; il avait lié connaissance avec cet excellent opérateur.

Il entra aussitôt en son officine avec dona Marchese, et il pria son compatriote de se rendre au village des Dalmates avec lui et la mère de l'enfant.

Ils trouvèrent, grelottant la fièvre sur son lit, une belle jeune fille, au regard noir et doux, ayant la belle tête régulière des Vénitiennes ; le pharmacien déclara qu'il la guérirait en peu de semaines.

Il décréta la quinine, le fer, les bifsteaks et le bordeaux.

M. Balouzet prit ses mesures pour assurer tout ce qui était nécessaire à ces pauvres femmes dont il fut le bienfaiteur discret et ingénieux.

Il connaissait un vieux trappeur, encore vigoureux portant, mais qu'une blessure à la jambe empêchait de faire de longues marches.

Il avait un pécule, mais il vivait chèrement à la taverne du Buffalo où il s'ennuyait depuis trois mois à ne rien faire.

Sans rien lui dire, il l'amena avec lui, puis l'apitoya sur le sort de ces deux femmes et il finit par l'engager à vivre chez elles et à cultiver leurs terres.

Ce que le trappeur accepta avec joie.

C'était un brave homme, dans le genre de Robinson ; il fut bientôt apprécié par les deux Vénitiennes.

Il devint la providence de la maison et fut choyé à l'envie.

Il s'associa avec dona Marchese, et M. Balouzet leur mit une fortune en main par un bon conseil.

Dans son fameux pied-à-terre de Colombes, M. Balouzet avait eu la passion des roses, et il savait comment on fait des plantations de rosiers.

Il fit transformer le jardin de dona Marchesse, y fit planter les meilleures variétés de roses et bientôt on en obtint un rendement merveilleux.

M. Balouzet partit pour l'épédition du Colorado.

La jeune fille embrassa bien tendrement M. Balouzet et pleura beaucoup de son départ.

Mais il jura de revenir.

Et il revenait.

C'est chez dona Marchese qu'il allait demander asile.

Là, le trappeur Martin devait lui faire bon accueil.

Là, Juanita et sa mère seraient ravie de le revoir.

On lui devait l'aisance.

M. Balouzet, informations prises, savait que Martin avait fait prospérer la petite association formée avec dona Marchese.

Quant à celle ci et à sa fille, M. Balouzet était sûr d'elles.

En conséquence, il s'habilla en jardinier, se promettant de passer agréablement une quinzaine de jours au milieu des jasmins et des roses.

Franchement, voir cette jolie Juanita parmi les fleurs, cela valait bien un tête-à-tête avec lady Bernett.

M. Balouzet se promettait de tailler les rosiers, de donner force leçons d'horticulture à Martin et de passer agréablement son temps, hors de tous tracas.

Il ne se doutait pas, non, il ne se serait jamais douté de ce qui devait lui arriver ; mais s'il s'en était douté, fût il allé au villa dalmate ?

Question dont on jugera

Lorsque M. Balouzet arriva dans le village des Dalmates, à pied, d'un paquet d'outils à la main, il était certain de n'être trahi par personne ; car, à personne il n'avait raconté sa bonne action.

Seuls, les intéressés et le pharmacien en savaient quelque chose.

(*A suivre.*)